

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Juillet 2005 - 1,50 €



N° 315

SOMMAIRE

2 _____

Compte-rendu
de la CE
du 23 mai 2005

3 _____

Editorial

4/5 _____

Grève des kiosquiers

6/7 _____

Pour l'Europe des travailleurs
Brèves

8 _____

Compte-rendu
de la CE
du 27 juin 2005

1 _____

XIV^e Congrès

II-VIII _____

Rapport d'activité

Une **autre**
Europe est possible

An other Europe is possible
Un'altra Europa è possibile
Uma outra Europa é possível
Otra Europa e posible
Ein anderes Europa ist
möglich ...

Pour l'Europe
des travailleurs (page 6)





Compte-rendu de la réunion de la Commission exécutive du lundi 23 mai 2005

Présents :

Gilbert Bonhomme, Michel Burguière, Jacques Durin, Cyril Elbaz, Philippe Faye, Gilles Fégnac, Thierry Fronty, Gérard Galluchot, Laurent Joseph, Laurent Jourdas, Caroline Lafon, Christian Laignier, Michel Le Bihan, Alain Le Corre, Yves Maisonneuve, Ali Msaoura, Martial Nadal, Marc Norguez, Michel Pavard, Alain Pellet, Christian Salaün, Guillaume Thomas Flores, Laurent Tissier.

Délégués syndicaux :

Frédéric Bouyer, Jean-Paul De Sousa, Daniel Floch, Michel Gérard, Pascal Huard, Didier Lourdez, Waly Timera.

Excusés :

Pascal Akoun, Thierry Baudry, Stéphane Calbou, Lionel Duquenne, Henri Ferbos, Nicole Korchia, Jean-Yves Lesage, Jean-Philippe Maréchal, Patrick Pinceloup, Bruno Rivet.

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite 94, bd A-Blanqui 75013 PARIS. N° de Commission paritaire : 0110 S 07117.

Préresse réalisé par Publications Elysées 13, rue Niepce 75014 Paris Tél. 01 40 47 41 01 Impression : Imprimerie nationale.

Directeur de publication et de rédaction : Elbaz Cyril.
Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction : A. M'Saoura, M. Pavard, B. Rivet, Y. Volant, N. Bessemoulin, P. Le Cadre, Th. Fronty.



Le mois de mai a été l'occasion, à travers le monde, pour des millions de travailleurs et de citoyens, d'exprimer sous différentes formes leur contestation. A commencer par le 1er mai, en Europe où les salariés se sont réunis autour de revendications communes, pour des salaires décents et l'emploi. Par exemple, en Espagne, les manifestants demandaient plus d'emplois stables, en Allemagne, l'arrêt des réformes antisociales est exigé. Questions sur lesquelles les britanniques auraient pu revendiquer quelques jours après la réélection de Tony Blair.

Tout ceci, sans parler de l'engagement de la Grande-Bretagne en Irak au côté des États-Unis en dépit d'une opinion publique défavorable. En effet, comment croire que faire la guerre garantit sa propre sécurité intérieure sans faire d'innocentes victimes. Elle ne peut qu'accroître la rancoeur tout en exacerbant la haine de l'occupant. Les attentats continuent de frapper durement l'Irak plongeant ce dernier dans le chaos, où des journalistes servent de monnaie d'échange. Voilà déjà 4 mois que F. Aubenas et son chauffeur restent otages et le syndicat s'associe aux mouvements de soutien pour leur libération, soutient les journalistes emprisonnés et n'oublie pas Mumia Abu Jamal.

Ces valeurs de solidarité s'expriment également par les cérémonies du souvenir, à travers l'association de Chateaubriand qui fêtera aussi la libération des camps nazis, il y a 60 ans. Le syndicat sera présent à cette manifestation en mémoire des victimes innocentes de la barbarie, de Guy Moquet (étudiant de 17 ans) et du secrétaire général du papier de l'époque qui fut fusillé avec de nombreux syndicalistes. Les nazis ont voulu en faire des exemples. Mais, ils furent élevés au rang de martyrs et initièrent le mouvement de la Résistance.

Tous les pays payèrent un lourd tribut de cette folie meurtrière qui trouve ses racines dans le capitalisme. La crise de 1929 plongea les citoyens du monde capitaliste dans la misère et le chômage. Certains y répondirent par le nationalisme et la guerre avec son cortège d'atrocités (des camps de la mort à la bombe atomique).

Pourtant, force est de constater que certains ne tirent pas les leçons du passé puisqu'ils veulent institutionnaliser ce système économique dans une constitution. C'est pourquoi, écrire dans le marbre le choix du libéralisme dans une constitution non révisable est un enterrement de première classe pour tous ceux qui défendent un autre système plus social.

La Commission exécutive appelle à maintenir la mobilisation pour que le 29 mai soit l'occasion de s'exprimer contre ce traité qui n'apporte rien aux travailleurs, ouvre la porte à la concurrence intra communautaire entre les salariés, au lieu de développer la solidarité entre les travailleurs.

Le gouvernement, « par solidarité », entend faire travailler plus les salariés en abandonnant une journée de congés - le Lundi de Pentecôte - au profit des personnes âgées et handicapées.

Travailler ce jour-là (ou poser une RTT) est encore une attaque contre les travailleurs alors que concomitamment, les entreprises du CAC 40 annonçaient des profits records (+ 8 milliards d'euros chez Total). C'est bien là qu'il faut rechercher les financements. Pourtant, rien n'y fait, cette voie semble interdite, voire tabou.

L'absurdité de la collecte de la taxe sur cette journée interroge aussi, quand on sait que l'État doit verser 400 millions d'euros au titre de la solidarité qui trouvera son financement dans l'impôt sur les ménages ; ce qui revient à ponc-

tionner 2 fois les travailleurs.

Le syndicat, pour sa part, a fait une déclaration dénonçant les choix gouvernementaux.

Pour les NMPP, le collectif syndical a repoussé à l'année prochaine les discussions sur l'application de la loi.

Chez Stipa, les prises de congés et RTT ont fortement pénalisé la production ce jour-là. Quant à BHR, un barbecue regroupant 30 grévistes sur 120 salariés a permis de rassembler les forces syndicales. Chez Plifac, les salariés ont travaillé une heure au titre de la solidarité et ont débrayé après.

On voit que les réponses multiples ont orchestré la riposte que le gouvernement redoutait et que son autorité fut bafouée par l'opposition des salariés. Pour certains, il aurait fallu aller au-delà et se saisir de cette mesure impopulaire pour étendre le débat avec les travailleurs.

Les secrétaires présents le 16 mai ont fait le tour des ateliers en presse pour faire le point sur l'accord du 30 novembre 2004 et sa déclinaison sur l'avenant du 26 avril 2005.

Le débat a tourné autour des signatures catégorielles de l'avenant puisqu'une position de syndicat n'a pas pu se dégager.

Le principal point de désaccord porte sur la page 7 de l'avenant qui met en place un salaire de débutant à 80 % du salaire de base catégoriel pour les entrants de la profession ayant moins de 220 services. Cette période de professionnalisation ne se justifie pas pour les emplois les moins qualifiés. De plus, les informelles ont mis à jour les prétentions patronales qui vont jusqu'à proposer un salaire à 50 % du salaire de base pour les remplacements de vacances.

Ces propositions inacceptables tournent le dos aux propositions initiales qui visaient à renforcer le rôle de la CPEFPPP.

Pour le SPP, après l'accord sur une grille, vient l'heure de la mise en place du plan social.

Une fenêtre de départ s'ouvrira jusqu'en 2008 pour les salariés de plus de 50 ans, ayant 110 trimestres, 10 ans de Capsag dont 2 en pied.

Les conditions de départ seraient un licenciement économique, capé par un complément Capsag.

Cette rupture du contrat de travail n'a rien à voir avec les précédents plans portages FNE ou CATS qui étaient des suspensions de contrats de travail.

Le syndicat considère qu'il n'y a aucune garantie pour les salariés candidats au départ, puisque la jointure, entre la période d'inactivité et la retraite, est aléatoire.

Les réformes Fillon qui ne garantissent pas l'équilibre au-delà de 2008 vont forcément être renégociées ; ce qui est une nouvelle incertitude sur les périodes validées ou cotisées.

Enfin, la convention Unedic arrive à expiration fin 2005 et la marge de manœuvre des partenaires est très réduite actuellement avec 10,2 % de chômeurs par rapport aux 8 % de l'époque. Dans ce cas, les conditions d'indemnisation des demandeurs d'emploi dans les années à venir risquent d'être difficiles (sauf si les logiques de financement sont inversées...).

En conséquence, le syndicat se prononce contre des départs dans ces conditions risquées, à la fois pour les candidats et pour la profession.

La pérennité des caisses professionnelles est menacée avec ce type de mesures en déséquilibrant fortement le ratio actif/allocataire et ce plan ne répond pas aux problématiques auxquelles sont confrontés les titres sur la conquête du lectorat.

La contre-proposition syndicale est d'utiliser

les fonds (19 millions dégagés par l'État) pour financer les CATS valables jusqu'en 2006 et prorogables par un accord tripartite.

L'avantage de cette proposition est de garantir un départ sécurisé des camarades vers la retraite et de permettre leur remplacement. Cette politique favorisant l'emploi tout en élevant la qualification via la CPEFPPP est beaucoup plus porteuse d'avenir que la mécanique proposée qui vise à faire partir des cohortes de salariés, réduire la charge de travail dans les imprimeries de presse et faire basculer des professions vers d'autres conventions collectives. En définitif, ce plan d'éradication des ouvriers du Livre ne peut pas trouver d'échos dans un syndicat comme le nôtre.

Un autre axe revendicatif peut être développé, comme la reconnaissance de la pénibilité, pour garantir un départ avant l'âge légal. En effet, des professions ont pu obtenir des avancées conséquentes par rapport au droit. Notre rapport de forces pourrait être mis dans la balance pour exiger une retraite pleine et entière avant 60 ans, d'autant plus qu'au niveau interprofessionnel, le débat va s'ouvrir.

La Commission exécutive propose de lancer une convocation aux délégués presse pour établir une réponse au SPP sur le plan.

Le bureau a également rencontré le collectif de Combs-la-Ville qui a travaillé à une proposition de négociation pour développer l'activité, dans le site, dans le cadre du plan de modernisation de la distribution.

Il existe une volonté partagée de maintenir ce site d'autant plus que la charge de travail existe. La direction, pour sa part, utilise tous les moyens pour détourner le travail vers Servon, ce qui nécessite de construire, encore plus, des propositions qui pourraient être remises à la direction au plus tard le 15 juillet en vue d'une signature CGT. Cet accord permettra à la direction de ne plus fuir devant ses responsabilités. Cela incombera au signataire de l'accord, le délégué syndical d'animer la politique de reconquête.

Cette activité syndicale est à ajouter à celles, très nombreuses depuis notre dernier congrès, que Laurent Joseph présentera à la Commission exécutive du 27 juin. Ce projet de rapport d'activité sera publié, dès juillet, dans le Livre parisien et sur le site internet.

Dans un contexte où le patronat avance de plus en plus contre les acquis des salariés de la profession, la préparation du congrès présente une tournure particulière.

Ce congrès doit rassembler pour combattre le patronat qui exploite trop souvent les divisions pour imposer ses vues. Pour aboutir à un rapport de forces à la hauteur des enjeux, il est proposé à la Commission exécutive deux orientations possibles du prochain congrès en faisant état que les groupes institués par le précédent congrès n'ont pas permis de dépasser les clivages catégoriels. Ainsi, la proposition, qui se dégage du débat, retient un fonctionnement du syndicat autour de 3 secteurs d'activité des entreprises de la chaîne graphique : la création ; la production ; la diffusion ; avec la constitution de collectifs transversaux comme les employés, les cadres, et la maintenance ; le tout coordonné par l'organe de décision qu'est la Commission exécutive représentative de toutes les entreprises du champ professionnel couvert par le syndicat.

C'est par souci d'un syndicalisme de proximité envisagé dans les travaux préparatoires au prochain congrès de la CGT que cette structure régionale relèvera du champ multiprofessionnel de la communication.

Enfin, bien que le congrès soit prévu les 8, 9 et 10 décembre 2005, il faut que chacun prenne le temps de réfléchir sur l'outil syndical de demain pour répondre aux besoins des salariés du syndicat du « tous ensemble » qu'il nous faut enfin créer.

Il est rappelé que le compte-rendu est un résumé de la discussion qui n'engage pas le point de vue du rédacteur.

Cyril ELBAZ
Paris, le 10 juin 2005



Le syndicat du tous ensemble

La période des vacances est commencée, profitons en, nous les avons méritées.

Avant et pendant ces repos, réfléchissons à deux événements. Le premier est majeur et porte sur l'appréciation du résultat du référendum. Laissons la parole à Ignacio Ramonet, directeur du « Monde diplomatique », dans un article intitulé « Espoirs » paru dans le « Monde diplomatique » de juin 2005.

« UNE FOIS ENCORE, en disant « non » de manière retentissante, le 29 mai 2005, au projet de traité constitutionnel pour l'Europe, la France rebelle a fait honneur à sa tradition de « nation politique par excellence ». Elle a secoué le Vieux Continent, suscitant à nouveau l'espoir des peuples et l'inquiétude des élites établies. Elle a renoué avec sa « mission historique » en faisant la preuve, par l'action audacieuse de ses citoyens, qu'il est possible d'échapper à la fatalité et aux pesanteurs des déterminismes économiques ou politiques.

Car ce « non » a une signification centrale : il marque un coup d'arrêt à la prétention d'imposer, partout dans le monde et au mépris des citoyens, un unique modèle économique - celui défini par le dogme de la globalisation. (...)

Les éditorialistes des médias dominants, tels des entomologistes penchés sur un insecte qu'ils croyaient disparu, tentent de défigurer le « non » massif de la France. Ayant pour la plupart fait une campagne unilatérale pour le « oui » en dénonçant le « populisme », la « démagogie », la « xénophobie », le « masochisme », etc., de leurs adversaires, ils se révèlent incapables d'adapter leurs analyses à l'ampleur de leur déroute. Extraordinaire suffisance de notables qui ne comprennent pas - et supportent encore moins - que le peuple (mot qu'ils n'utilisent qu'en se pinçant le nez) ait refusé de se ranger aux prescriptions du « cercle de la raison » européiste. Car c'est bien le peuple qui a repris le chemin des urnes : 30 % d'abstentions seulement, contre 57 % il y a tout juste un an lors des élections au Parlement européen. Cette mobilisation, en particulier dans les catégories populaires et aussi chez les jeunes, sur un thème aride - un texte de 448 articles, sans compter les annexes, déclarations et protocoles - constitue à elle seule un succès inespéré pour la démocratie. Le peuple a fait son grand retour : face au sentiment de dépossession s'exprime sa volonté de réappropriation. (...)

Le vote « non » a été un vote extrêmement informé par des milliers de rencontres, débats et lectures, les ouvrages sur la Constitution ayant figuré pendant des mois en tête des succès de librairie. Face à la propagande d'Etat, relayée par la plupart des médias, les citoyens ont voulu se faire leur propre opinion. (...)

CE VOTE A-T-IL ÉTÉ NATIONALISTE ? Non, il a été très majoritairement pro-européen. Ne s'y sont pas trompés tous ces syndicalistes et militants associatifs de nombreux pays de l'Union qui, soit chez eux, soit par leur participation à la campagne en France, ont témoigné de leur solidarité avec l'aspiration à une autre Europe portée par les forces vives du « non ». Privés de référendum, beaucoup d'Européens ont demandé aux Français d'émettre en leur nom un vote par procuration !

A l'étranger, certains ont interprété ce « non » comme un af-

faiblissement de l'Europe face aux Etats-Unis qui laisse la grande puissance américaine sans contrepoids. Ils se trompent : la Constitution aurait aligné encore plus l'Union (en particulier sur le plan militaire) sur Washington.

Une situation nouvelle est créée, permettant une remise à plat des valeurs et des règles du vouloir vivre en commun en Europe. Ce vouloir vivre ne saurait se réduire à son degré zéro qu'est la liberté de circulation des capitaux, des biens, des services, et même des personnes. De ce point de vue, le « non » du 29 mai ne ferme aucune porte. Il permet, en revanche, tous les espoirs. »

Le second événement qui nécessite notre réflexion est la préparation du prochain congrès du syndicat.

Dans ce numéro de notre bulletin figure un appel à la participation des adhérents et un premier document : le rapport de l'activité écoulée. Ces textes comme ceux qui suivront à l'automne seront modifiés, amendés par les adhérents, et finalement adoptés par les délégués lors du congrès.

L'une des questions principales, actuellement évoquée, est celle de l'avenir de notre syndicat.

Elle sera traitée, à l'automne, dans le « rapport d'orientation ». Mais auparavant, ce texte devra répondre à deux questions essentielles que sont l'activité revendicative et la pratique syndicale. La structure syndicale régionale est la conséquence des réponses apportées à ces problématiques. L'activité revendicative de notre syndicat est orientée vers la conquête : renforcer les acquis sociaux, en gagner de nouveaux partout et pour tous les salariés de nos branches.

Notre pratique syndicale se veut l'expression démocratique des syndiqués à l'entreprise.

Notre structure tend à l'unité de tous les syndiqués de la CGT dans un syndicat régional des professions de la communication écrite et graphique.

Nous proposerons, parce qu'il en est encore temps, un syndicat du Livre et de la communication pour tous ; un syndicat pour celles et ceux qui veulent se rassembler, se faire entendre et respecter.

Nous proposerons de construire rapidement le syndicat qui mettra fin aux divisions, aux freins et aux blocages, le syndicat du « tous ensemble ».

Les syndiqués et plus largement, les salariés qui constatent une dégradation générale de leur situation au travail, la baisse de leur pouvoir d'achat, l'omniprésence de la précarité, du chômage, de l'insécurité sociale professionnelle, ont dépassé le stade de l'inquiétude. Beaucoup attendent de la CGT des réponses claires et un espoir. Ne les décevons pas.



Marc Norguez, Secrétaire général

LES DIFFUSEURS BOUILLONNENT* ... DE RAGE !

Ce sont les oubliés de la profession et pourtant la presse écrite en dépend.

Les diffuseurs de presse, ces descendants des crieurs de journaux annonçant les guerres, les révolutions, les grands crimes, ont crié leur colère au lendemain du 29 mai.

En fermant les kiosques ou les magasins à Paris durant cinq jours, ils ont exprimé un non à leurs mauvaises conditions de travail, un non à leur faible rémunération, un non à leur disparition.

Propos et témoignages sur un métier sans lequel il deviendrait inutile de parler de notre avenir.



Les diffuseurs occupent un maillon indispensable dans le réseau de distribution de la presse écrite en France. Sentinelles de la « vente au numéro » des journaux, ils participent ainsi à l'exercice de la liberté d'expression, du pluralisme et du débat démocratique.

Pourtant, ils sont les laissés-pour-compte du métier et c'est à juste titre que Jean Rouaud*, ancien kiosquier devenu écrivain, exprime ce sentiment que nous partageons : « La grande solidarité de la presse, toujours prête à s'enflammer au nom de la liberté d'expression, à s'indigner des outrages à la dignité, a oublié les vaillants éveilleurs de l'aube dont elle dépend pourtant en grande partie. Elle les considère si peu, elle se soucie si peu de leur survie, qu'elle s'est jetée depuis quelques années dans la course aux journaux gratuits. Comme si on demandait aux journalistes de travailler bénévolement pour la seule gloire de l'information. »

Un impératif s'impose à la presse écrite : pour être lue, elle doit être diffusée.

Or, la fermeture des points de vente de journaux s'accélère de manière inquiétante depuis quelques années. En 2004, plus de 1 000 d'entre eux ont disparu et la situation s'avère particulièrement critique à Paris où pas moins de 90 kiosques ont fermé ces cinq dernières années.

Ce réseau traditionnel de diffuseurs, qui représente plus de 60 % des ventes, est vital pour la presse écrite qui peine déjà à garder ses lecteurs et à en attirer de nouveaux.

Face à ce constat, tous les acteurs concernés, l'Etat, les éditeurs, les messageries de presse (MLP et NMPP) doivent s'atteler à revitaliser le maillage de diffusion, notamment en prenant en compte les légitimes revendications des diffuseurs qui concernent :

- le taux de commission qui est un des plus bas parmi les pays européens ;
- les conditions de travail : 14 heures par jour dont 5 à 6 heures consacrées à la mise en place des journaux et à la gestion des stocks et des invendus ;
- l'engorgement des points de vente par des produits toujours plus nombreux pouvant atteind-

re pour certains un taux de 80 % d'invendus. Des revendications portées par Gisèle Duchamp, responsable du SNDP* et que son amie Francine, kiosquière, voudraient bien voir satisfaites [**témoignage que le lecteur pourra consulter sur le site www.info-messagerie.com, page section Messageries**].

Gisèle Duchamp à la ville...



Atmosphère... Atmosphère bien agréable une fois franchie la porte du local du Syndicat national des Diffuseurs de Presse (SNDP*).

Situé dans une petite rue calme du Xe arrondissement de la Capitale, ce petit intérieur, sobre mais inondé de la lumière du jour, dévoile deux sourires : Gisèle, responsable du syndicat et Nora, sa complice, nous accueillent chaleureusement.

Autour d'elles, les murs, d'un bel ocre jaune donnent le ton, « cette couleur est pour beaucoup dans le choix du lieu ! » avoue Gisèle. À défaut de parler, les murs nous chuchotent : « de mère italienne et de père niçois, Gisèle n'a pas succombé au charme de cet endroit par hasard... ».

Et cette envie de vendre des journaux ? Bien qu'ayant des parents kiosquiers, elle avait envisagé de faire un autre métier mais ses études de Droit à Assas interrompues, elle finit tout de même par reprendre le flambeau.

Un passage de relais devenu rare. « Si les enfants reprenaient volontiers le métier de leurs parents, aujourd'hui les dynasties de kiosquiers s'éteignent ». Les chiffres sont éloquentes : sur les 430 emplacements définis en 1995, 372 kiosques sont effectivement implantés à Paris, dont seulement 296 restent ouverts aujourd'hui. Faut-il s'en étonner, quand certains diffuseurs ne touchent pas plus de 1000 euros pour 14 heures de travail journalier ?

Un regard lucide sur un état des lieux qui n'interdit pas un optimisme contagieux

Militante et kiosquière sans regret, Gisèle, figure de la profession, jouit d'une considération générale tant sa connaissance du métier et de ceux qui l'exercent s'avère fine.

« Notre syndicat est crédible, il peut donc mobiliser » dit-elle. Sans doute n'est-elle pas étrangère à la bonne image du SNDP, comme en témoignent ses collègues, même sympathisants de l'autre organisation syndicale, le SNLP*.

Les deux syndicats ont déjà organisé une journée de grève le 11 mai 2004 pour faire aboutir leurs revendications, notamment une augmentation de 5 % de leur commission et une régulation des flux des publications.

Les promesses faites en 2002 par les éditeurs et les NMPP pour améliorer la situation des diffuseurs n'ont pas été tenues.

« L'ouverture de la SPPS* l'année dernière a rajouté au mécontentement. Sa gestion informatique des invendus souffre de failles et devient un casse-tête pour le diffuseur qui se voit, par exemple, facturé pour un titre qu'il n'a pas vendu parce que le journal aura changé entre-temps de codification et que l'invendu ne sera pas reconnu. »

Une rémunération parmi les plus basses d'Europe, un engorgement des kiosques par des publications toujours plus nombreuses, un taux d'invendus qui dépassent 60 %... Autant de facteurs qui font un cocktail explosif et motivent cette grève de 5 jours.

Du jamais vu dans ce métier !

Gisèle sourit quand elle relit un extrait du communiqué du Conseil supérieur des Messageries* du 27 mai dernier qui appelle : « à la réputation

En route vers le XIV^e Congrès

Le XIV^e Congrès du SGLCE est convoqué pour les 8, 9 et 10 décembre 2005 à la Maison du Livre, siège de notre syndicat.

Ce numéro du Livre parisien entame à la préparation du congrès en publiant le rapport d'activité proposé à l'ensemble des adhérents du syndicat, premier des quatre textes votés par les délégués.

A cinq mois de notre futur congrès, événement structurant de notre vie syndicale démocratique, le rapport d'activité que vous avez entre les mains retrace une partie des éléments marquants qui courent des tout derniers jours de l'année 2001 au mois de juin 2005. Ce rapport, bien entendu, n'est pas exhaustif. Tout n'y est pas dit des réalités vécues par les salariés dans les entreprises des différents secteurs du livre, de la presse et de la communication organisées au Syndicat général du Livre et de la Communication écrite. Tout ce qui a fait l'objet d'interventions des sections et des collectifs syndicaux dans les entreprises, de revendications et de mobilisation des salariés doit aussi y trouver sa place.

Le document que vous découvrirez a tout à la fois pour vocation d'engager l'indispensable débat sur notre activité durant la période passée afin d'en tirer un bilan et à partir de ce constat, de poursuivre notre réflexion pour l'avenir et le contenu de nos orientations.

Le pré bilan dont vous allez prendre connaissance n'est donc pas un texte fermé, sa vocation est d'être complété. C'est la raison d'être de cette adresse de la commission exécutive qui sollicite la participation d'un maximum des adhérentes et adhérents du SGLCE afin que la photographie de notre activité n'oublie personne et qu'elle soit la plus nette et la plus précise possible.

L'objectif est qu'elle cadre nos actions, nos propositions, nos luttes et nos résultats pour une période qui aura été marquée par un déluge de réformes ultralibérales (de démolition sociale) co-piloté par le gouvernement (issu des résultats électoraux de 2002) et le MEDEF. Le contexte politique n'est pas pour rien dans les problèmes auxquels nous avons été confrontés.

.../...

En effet, durant ces quatre années, toutes les garanties et tous les droits col-

lectifs ont été attaqués et le travail des salariés dévalorisé. Le rythme des attaques portées contre les acquis sociaux, les statuts, les retraites comme sur la réduction du temps de travail, le système de santé et le code du travail est d'une violence et d'une magnitude inconnue en France jusqu'à ce jour. Cet environnement particulièrement agressif dans le pays comme au niveau international n'est pas neutre pour les

participation pour amender et compléter le texte qui vous est dès maintenant proposé. Nous devons le faire de manière franche et lucide.

Votre implication dans le déroulement de la préparation du XIV^e Congrès de notre syndicat est essentielle. Nous souhaitons recueillir un maximum de contributions nous permettant d'établir un constat des réalités vécues et, en même temps, d'aborder l'exigeante



salariés de toutes les branches de la Communication écrite et du Livre en Île-de-France qui en sont les victimes au travail et hors de l'entreprise.

Durant ces quatre années, nos représentants, militants et adhérents, avec leur syndicat, ont fait face en mobilisant, en résistant, en proposant et en manifestant. Cela s'est toujours fait dans la difficulté d'un contexte de rapport de forces et d'organisation des salariés à géométrie variable. Nous aurons sur ce sujet bien des choses à dire et toutes les contributions seront les bienvenues pour alimenter le rapport d'activité.

Ce rapport, la commission exécutive veut en faire le juste reflet des faits, le bilan de toute cette activité dans laquelle, vous les adhérents du SGLCE, avez été engagés à l'entreprise, mais aussi dans les groupes, avec vos collègues (très souvent non syndiqués), dans les localités avec les syndicats CGT (au sein des UL et UD) et régionalement avec le syndicat. Nous n'avons rien à cacher, mais au contraire, tout à gagner d'un examen critique de notre activité passée.

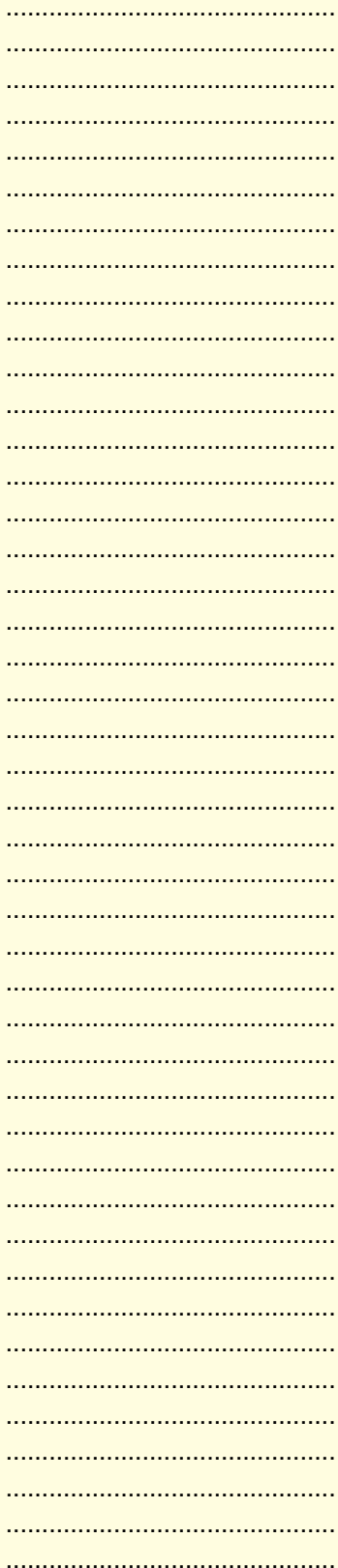
Durant toute la période de préparation du congrès, nous comptons sur votre

question des orientations ainsi que l'évolution des statuts de notre organisation, afin d'affronter les prochaines années avec des perspectives revendicatives et des moyens nous permettant d'organiser et de renforcer les rapports de forces à tous les étages de la négociation collective.

A cette fin, à la rentrée, un projet de document d'orientation pour notre XIV^e Congrès vous sera proposé. Nous comptons lui aussi l'élaborer et le mettre largement en débat auprès de chaque adhérent (e) en organisant des rencontres durant toute la période nous séparant du congrès.

Dès aujourd'hui, la commission exécutive du SGLCE élue lors du XIII^e Congrès vous soumet le projet de rapport d'activité validé lors des délibérations de sa réunion plénière du 27 juin 2005. Ce texte est pour vous, adhérents (es) du SGLCE, le premier document préparatoire au XIV^e Congrès. Il est ouvert à vos propositions et ne sera définitivement adopté que lors du congrès par les délégués.

Il est votre propriété et nous comptons sur votre participation afin que nous fassions tous ensemble le bilan de notre activité syndicale.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'actualité mondiale depuis le dernier Congrès reste marquée par la situation en Irak. Depuis de nombreux mois le pays est occupé par une coalition internationale conduite par les USA. Même si, officiellement, la guerre est finie les affrontements n'en sont pas pour autant terminés puisqu'une résistance irakienne combat les forces d'occupation.

La mise en place d'un gouvernement irakien ne semble rien avoir changé, les ressources pétrolières sont toujours sous contrôle de l'occupant et une nouvelle fois c'est la population qui reste la première victime de l'après Sadam Hussein. Après avoir vécu sous l'oppression d'un régime dictatorial et souffert des conséquences de l'embargo elle se trouve aujourd'hui confrontée à l'insécurité la plus grande. Cette insécurité dans un pays où règne la plus grande confusion contribue à faire chaque jour de nouvelles victimes parmi les populations civiles mais également parmi les troupes de la coalition. Aujourd'hui ces dernières comptent plus de tués que durant la guerre contre l'armée irakienne. Pour

autant, cette absence de solutions au conflit irakien et le fait d'admettre qu'il n'y avait pas d'armes de destruction massive en Irak n'ont pas pesé sur les réélections de Georges W Bush aux USA et Tony Blair en Grande Bretagne.

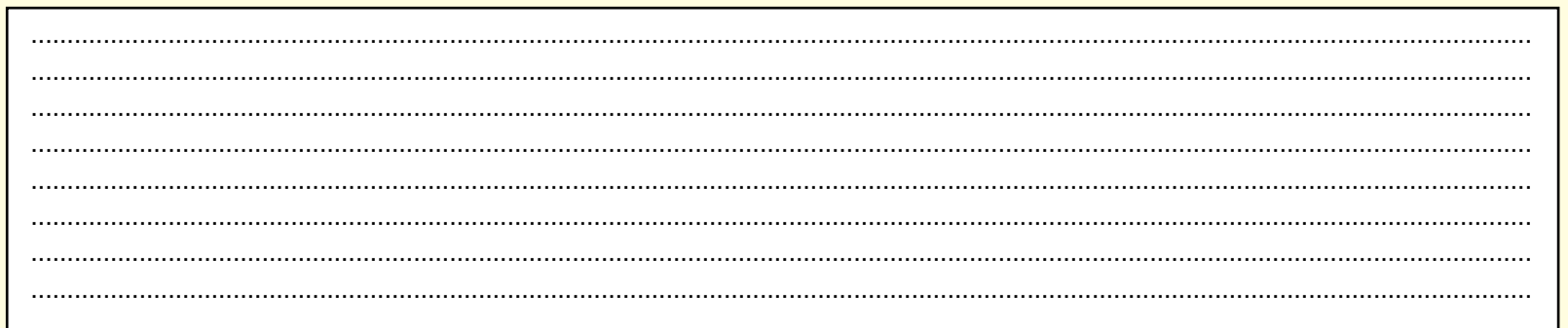
A l'instabilité dans cette région géostratégique du Globe s'ajoute celle du Proche Orient, dans le conflit israélo-palestinien c'est toujours la logique d'affrontements qui prévaut, malgré quelques signes de détente.

Dans le monde, de nombreux pays du Sud parmi les plus pauvres continuent de crouler sous le poids des dettes, subissant le diktat de la Banque mondiale. Plusieurs pays sont au bord de la faillite, d'autres vivent des conflits meurtriers pour des rai-

sons ethniques ou de frontières, c'est le cas en Afrique ou dans la région du Caucase. Les pays du Nord voient leurs systèmes économiques et sociaux profondément remis en cause par leurs gouvernants.

Ces situations auxquelles sont confrontés les peuples découlent de la même logique de globalisation de l'économie prônée par les tenants d'un ultra libéralisme forcené.

Cette logique qui vise à opposer les pays du Nord à ceux du Sud, les industrialisés aux émergents ou sous-développés, les peuples, les ethnies entre eux, doit être combattue avec force. Entre 2002 à 2005 de nombreuses manifestations à l'échelle planétaire se sont déroulées, à ces occasions des voix s'élèvent



tation. Toutes les composantes CGT se sont engagées pour que ces « nouveaux arrivants » n'échappent pas aux règles sociales régissant la profession. Grâce à l'implication de nombreux militants qui ont vécu intensément ces six semaines et malgré le laisser-faire des éditeurs et des pouvoirs publics, un accord avec *20 Minutes* a été signé le 27 mars 2002. Il portait sur les conditions de réalisation et les conditions sociales notamment l'intégration dans le champ conventionnel de la presse parisienne. *Metro* et une petite partie de *20 Minutes* sont aujourd'hui réalisés dans 2 imprimeries parisiennes (CIPP et le *Monde Ivry*).

Mais tout n'est pas réglé pour autant. Des points restent à conforter ou à conquérir, comme le maintien et l'intégration complète de l'impression dans des entreprises appliquant la convention collective de la presse parisienne ; un statut pour les distributeurs qui sont en situation de précarité.

Dans un contexte où la presse payante connaît des heures difficiles, les gratuits continuent à pratiquer le dumping social et économique, à dévaloriser l'information par un contenu rédactionnel à partir de dépêches d'agences de presse et la gratuité. La CGT, le SGLCE,

ont pourtant proposé des solutions pour une presse payante moderne, répondant dans la diversité aux attentes du lectorat, plus dynamique, mieux diffusée, plus vendue. Une presse ainsi rendue moins vulnérable face à la concurrence des gratuits. Mais cette vision ne semble intéresser ni les pouvoirs publics, ni les éditeurs. Tout d'abord, les pouvoirs publics pourtant supposés être les garants du pluralisme semblent très bien s'accommoder de ces purs produits du libéralisme et les éditeurs qui, tout en dénonçant le phénomène gratuit, se sont contentés d'attendre, à l'affût, en espérant bien tirer



profit des conséquences de cette déréglementation ou pire, en jouant la duplicité, accueillant les gratuits au sein des organismes régissant la publicité pour la profession. Si l'attitude des gratuits est de refuser toute règle, notre syndicat estime que la

réponse devra être à la hauteur des attaques.

Toute la période a été marquée par d'importants mouvements de concentration dans les grands groupes de communication : la restructuration des imprimeries de presse, avec la fermeture de l'imprimerie des *Échos* à la Plaine Saint-Denis et le transfert de l'impression sur les rotatives du *Monde Ivry*, le 15 septembre 2003 et récemment, le transfert de l'impression du titre symbole, *France Soir*, vers CIPP, en juin 2004.

Le Groupe *Le Monde* poursuit sa stratégie d'expansion : l'acquisition des Publications de la Vie

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

et des fonctions que nous représentons, mais aussi du fait de l'absence d'engagement des éditeurs quant aux moyens consacrés au développement des titres. Pour autant, le SGLCE a continué de manière effective et efficace à travailler pour la mise en place d'un accord cadre professionnel et social conclu le 30 novembre 2004. Les directions entendaient, à travers ce qu'elles appelaient une « refondation professionnelle », non pas une évolution des métiers, mais bien leurs déqualifications, voire leurs disparitions. Le fameux retour sur le « cœur du métier » n'était que prétexte à réduire ou éliminer l'intervention des cadres et ouvriers du Livre.

Notre organisation syndicale, consciente que certaines tâches et fonctions ont pu disparaître, s'est attachée, lors des discussions techniques avec le SPP, à démontrer que le bien loin d'avoir disparu, les métiers avaient évolué par la diversité des compétences et des qualifications induites par les évolutions techniques. Ensuite, nous avons exigé pour anticiper ces changements des métiers et permettre aux salariés de s'adapter aux évolutions que l'accord prévoit, parallèlement à la définition des qualifications, des mesures d'accompagnement professionnel à travers des

programmes de formation adaptés. D'autre part, pour les salariés rencontrant des difficultés d'adaptation et parce que les nouvelles organisations peuvent laisser apparaître des sureffectifs, les parties s'accordent sur la recherche d'un dispositif social permettant aux camarades de partir de la profession dans de bonnes conditions matérielles.

Dans une période difficile pour la presse écrite, notre seul objectif est d'offrir de réelles perspectives professionnelles et sociales aux salariés. En cela, l'accord du 30 novembre 2004 est un point d'appui, même si celui-ci est aussi synonyme de réduction d'effectifs.

Impression décentralisée

L'ouverture de centres d'impression du Groupe AMAURY en

province aurait pu être un coup mortel pour le système fax impress d'impression mutualisé et pour le pluralisme. Notre implication avec nos camarades de province et notre fédération a permis de maintenir le système et d'ouvrir des perspectives de modernisation des centres existant dans l'objectif d'offrir une meilleure qualité de production aux quotidiens. Aujourd'hui, la question d'un système d'impression mutualisé reste posée avec les nouvelles concentrations industrielles concernant les imprimeries et la volonté d'une partie des éditeurs de se séparer de l'impression.

La distribution

Depuis 1993, les NMPP connaissent une succession ininterrompue de plans de restructuration. La section des messageries a, dès

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

vices (SPPS) filiale à 100 % des NMPP en remplacement de l'ex-PDP.

Certes la filialisation de l'ex-PDP n'a pu être évitée, mais cet accord est un succès au regard de la détermination des éditeurs, de la direction des NMPP et des embûches qui ont résulté de la division syndicale.

Force est de constater que cet accord tourne le dos à ce que prévoyait la minute du 29 novembre 2002. Il permet d'obtenir :

- l'élargissement du périmètre de diffusion, à savoir Paris + 11 villes de proche banlieue ;
- le développement de la charge de travail assurant la pérennité de ce secteur de distribution ;
- la garantie du pouvoir d'achat ;
- la convention de la presse parisienne pour tous les salariés ;
- la garantie de droit de retour aux NMPP, en cas de restructuration économique de la SPPS ;
- le budget formation professionnelle ;
- la représentativité syndicale ;
- le budget du Comité d'entreprise.

Au regard de ce bilan, les raisons ne manquaient donc pas aux salariés de PDP de voter pour une CGT démocratique, forte de propositions et déterminée, lors des élections professionnelles qui se sont tenues en juin 2004.



Un score sans appel où près de 86 % des salariés ont donné les suffrages aux candidats mandatés par notre syndicat, le SGLCE. Ce résultat est à mettre à l'actif de la section des messageries ouvriers, employés et cadres. Le travail effectué depuis plusieurs années par les camarades de la section répond à l'aspiration d'unité exprimée par tous les salariés de NMPP sans exclusivité catégorielle. Tous aspirent à cette convergence où les spécificités de chacun peuvent être reconnues sans pour autant être le prétexte pour ignorer celles de l'autre.

Nous avons de bonnes raisons de penser qu'un mouvement dans

ce sens s'amplifie aujourd'hui aux NMPP.

Comment pourrait-il en être autrement alors que la direction générale des NMPP continue le processus de démantèlement de notre système coopératif engagé depuis 12 ans.

Sous le beau concept de « cœur du métier », le plan 2004-2007 veut encore aggraver l'externalisation des prestations assurées jusqu'alors par les NMPP.

Comme les cadres des centres d'exploitation de Combs-la-Ville, de Roissy, de Stains-ARM, les cadres du siège social de Montgallet aspirent à cette unité comme ils l'ont témoigné lors des dernières élections professionnelles où la CGT s'est vue attribuer plus de 100 voix, réalisant un gain de plus de 50 % de suffrages par rapport aux dernières élections.

La SAD, société d'agences et de diffusion, première filiale des NMPP, n'échappe pas aux restructurations du réseau de la vente au numéro. La diminution du nombre de dépositaires (moins de 190) s'effectue par « rattachement » des dépôts cessant leur activité à ceux restant. Au cours des 5 dernières années, c'est l'activité de quelque 200

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

● la charge de travail devait continuer à être effectuée par des ouvriers à statut presse parisienne.

La bataille fut fructueuse.

Après des arrêts de travail, des blocages de titres, l'envahissement de plusieurs entreprises de routage susceptibles d'accueillir ces travaux, deux accords furent conclus :

● reclassement de l'ensemble du personnel de SRQP aux NMPP ;

● création d'une nouvelle entité de traitement des abonnés postés avec à la clef, la titularisation de 16 camarades dont un cadre.

Créée en décembre 2002, l'entreprise, SRPP, applique la convention presse parisienne, emploie 16 titulaires et tout en faisant appel au bureau de placement pour un nombre de services équivalent à 8 permanents.

Les Journaux officiels

Début 2004, le préfet présente son plan s'appuyant sur le projet du gouvernement baptisé ADELE (administration électronique). Le contenu est simple : généralisation de la signature électronique, abandon de la double saisie et dématérialisation des supports imprimés avec un seul objectif : faire des écono-

mies qui, bien sûr, passent par la réduction des effectifs et des acquis des personnels. Contre cette logique, notre syndicat appelle avec la CSTP, les correcteurs et les cadres, à manifester le 14 mai 2004. Quelques 1500 personnes répondent présents et accompagnent en cortège jusqu'à Matignon une délégation syndicale. La mobilisation permet la signature d'un texte prévoyant un développement de la charge de travail.

Les transporteurs de presse (chauffeurs) Dans un secteur où précarité, flexibilité, pénibilité sont loi, où la pression des donneurs d'ordres (éditeurs, NMPP) tire les



salaires vers le bas, les militants, avec l'appui du syndicat, ont engrangé quelques succès. Cette mobilisation et les luttes ont permis dans plusieurs entreprises d'obtenir la satisfaction des revendications posées (35 heures, affiliation à la mutuelle de la

Presse, paiement d'heures d'attentes et supplémentaires, etc.). Ces résultats s'inscrivent dans la perspective de ce qui reste la revendication majeure des salariés l'établissement d'une convention collective pour les chauffeurs de presse.

Le labeur

Le secteur continue à subir des restructurations, surtout dans les entreprises de petite taille, sous le poids de la concurrence et du dumping social. La SMIF, RELUTEX, ROSAY BUSSON, CROIX DU SUD IMPRESSION ont été liquidés. Malgré la mobilisation du syndicat et l'engage-

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

sien a connu 17 parutions dont 2 numéros spéciaux. Le site internet du syndicat, rénové, est en place depuis 3 mois mais semble sous-utilisé. Il parait aujourd'hui en couleurs, avec une formule renouvelée.

Au chapitre des éléments négatifs, nous devons ranger le bilan du fonctionnement que nous avons mis en place, il y a huit ans, en créant quatre, puis cinq groupes professionnels.

Conçu pour rapprocher syndicalement les salariés de la presse et les autres, pour bâtir l'unité syndicale et réduire le poids « politique » des catégories presse dans le fonctionnement du syndicat, nous constatons l'échec de ces objectifs.

Soit les groupes n'ont pas fonctionné, soit ils n'ont pas fonctionné comme prévu. Ils ont été compris comme l'addition de différentes sections ou structures et non comme une fusion des forces militantes pour implanter la CGT dans les entreprises et construire avec les salariés impliqués la bataille revendicative. Les groupes qui se sont réunis ont au mieux géré l'existant. Il faut faire une exception avec le groupe distribution – finition qui a reconquis syndicalement des entreprises du routage et des secteurs nouveaux pour notre syndicat comme les porteurs de presse ou les transporteurs. Mais ces résultats positifs ne peuvent masquer les limites atteintes par notre fonctionnement en groupes professionnels.

Un véritable syndicat de plusieurs milliers d'adhérents doit trouver les formes de structures à la fois de proximité, professionnelles et permettant l'intégration rapide des nouveaux adhérents. Le XIV^e Congrès devra répondre à cette question.

Un objectif : unité syndicale régionale.

Depuis trois congrès, nous nous efforçons de construire une activité syndicale unitaire basée sur le « tous ensemble ». La mise en œuvre de notre syndicalisme unitaire, ouvert, ambitieux et volontaire n'a pas été sans difficultés dans notre champ géographique et professionnel, la démarche unitaire entreprise depuis plusieurs années avec les autres structures CGT a marqué un temps d'arrêt cette dernière période.

Cette situation, même si nous portons notre part de responsabilité, ne peut relever de la seule attitude du SGLCE. En effet, une fois l'efficacité de la démarche unitaire démontrée lors de la bataille contre les gratuits et l'implication de toutes les composantes CGT, les développements de la situation à PDP ont sapé les démarches engagées dans la reconstruction du Livre parisien.

Dès lors, il nous apparaît difficile d'envisager le fonctionnement d'une coordination syndicale, avec un syndicat dont la légitimité est contestable tant du point de vue des statuts Filpac que de sa représentativité au sein même de

l'entreprise SPPS. Malgré ces difficultés, nous n'avons pas modifié les positions retenues au congrès.

Tous les salariés de SPPS ont leur place, pleine et entière, au SGLCE.

Les postes des rotativistes à la CE sont restés vacants depuis huit années et ces absences ont été préjudiciables à tous. Le XIV^e Congrès doit permettre le retour des militants de cette section dans les instances de leur syndicat.

Les typos et les correcteurs n'ont pas voulu s'inscrire dans la construction du syndicat commun à tous les salariés de la communication écrite et graphique que nous souhaitons. Ils ont préféré se cantonner dans leurs syndicats, essentiellement tournés vers les problématiques de presse parisienne.

Lorsque nous faisons ensemble du syndicalisme, c'est-à-dire que nous mettons en commun le meilleur de nous-mêmes : engagement, intelligence, détermination pour faire reculer le patronat, nous gagnons.

Lorsque nous perdons de vue les valeurs de la CGT pour tenter de biaiser, d'éviter les difficultés, de trouver un moindre mal pour quelques-uns, nous laissons finalement le patronat mettre en œuvre ses objectifs : diminuer les salariés à statut et les emplois.

L'objectif d'unité syndicale qui n'a pas été atteint n'en reste pas moins parfaitement d'actualité.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

de solidarité comme de dévouement des diffuseurs... la liberté de la presse ne peut se prendre en otage... »

Certes, la décision de baisser les rideaux au lendemain du scrutin référendaire a fait grincer les dents, et pas seulement au niveau des éditeurs. « Mais avions-nous vraiment le choix pour nous faire entendre, d'autant plus que le Syndicat de la Presse parisienne en avait été averti lors d'une réunion, un mois et demi avant ? »

Ainsi le 30 mai, plus de 145 diffuseurs de presse parisiens, kiosques ou magasins ont répondu à l'appel des deux syndicats ; une forte mobilisation au regard des difficultés financières que rencontrent déjà les diffuseurs et d'un manque à gagner pendant ces 5 jours de grève.

Gisèle nous explique les difficultés d'organiser une telle lutte : « Il faut contacter l'ensemble des points de vente dispersés aux quatre coins de Paris ; une bo"te vocale de notre syndicat donne en permanence des informations, ensuite nous envoyons un courrier à chaque diffuseur et pour finir, il faut se déplacer pour aller les voir un par unÉ »

Cinq jours de grève avec manifestations, blocage de l'imprimerie du Monde et des centres SPPS « dans lesquels les salariés nous ont bien



reçus et nous ont apporté un grand soutien » ont été nécessaires pour faire bouger les choses et obtenir certains avantages.

Ainsi, la commission des kiosquiers fixée auparavant à 17 % pour les quotidiens et 18,4 % pour les publications, va augmenter de 1,5 % pour chaque type de journaux.

Pour l'autre revendication qui concerne l'engorgement des kiosques, l'accord signé le 2 juin avec les éditeurs de la presse quotidienne et magazine prévoit des réunions régulières dès ce mois-ci ; des mesures concrètes pourraient voir le jour dès septembre.

Amenés à gérer plus de 2 000 titres avec des inventus pouvant atteindre 80 % de leur stock, les diffuseurs demandent une régulation des flux qui tienne compte des informations qu'ils font remonter à la SPPS ou aux dépositaires.

Certains éditeurs « pervertissent la loi Bichet* du 2 avril 1947 en arrosant les marchands de journaux avec des quantités excessives de magazines, espérant gagner ainsi quelques ventes à moindre frais ». « La vente au numéro », poursuit Gisèle, a évolué depuis 60 ans. Si à l'origine, les quotidiens constituaient l'essentiel de la vente, ils en représentent aujourd'hui 50 %, l'autre moitié étant réalisée par les magazines. »

Le Syndicat national des Diffuseurs de Presse veillera donc, sous l'œil vigilant de sa responsable, à ce que tout le monde joue le jeu dans les prochains semaines.

Dans le local, la lumière du jour commence à perdre de son intensité ; Gisèle n'a pas fini sa journée et pourtant, elle doit se lever demain matin à 5 h 00 pour ouvrir son kiosque.

Kiosquière et militante, Gisèle m'adresse, en guise de salut, ce sourire intérieur qu'est l'optimisme : « Nous sommes appelés à nous revoir... »

Ce métier, je l'aime !

Il faut peu de temps pour s'apercevoir que Francine aime son métier de diffuseur. Les échanges de mots, de sourires avec les clients dépassent le cadre austère de la vente au « numéro ». Cette petite boutique de 11 m², aménagée avec soin par la maîtresse des lieux, dégage un charme inattendu et nous incite à nous y attarder. Le panorama de la presse française s'offre aux yeux sur 3 murs et sur des présentoirs autorisés à faire le trottoir. Ici, pas moins de 2 400 titres sont exposés pour tous les goûts et pour le bonheur du lecteur.

À l'ouverture du magasin à 5 h 45, la réception des journaux et leur installation dans les linéaires (une manutention qui ne dure pas moins de 4 heures) annoncent une longue journée où la pose déjeuner se limite à un sandwich mangé sur le pouce.

À 20 h 00, la fermeture ne sonne pas pour autant le repos pour Francine : arrivée chez elle, elle s'attelle encore à gérer sur son minitel les inventus qui retourneront chez le dépositaire. Passée par de nombreux métiers, Francine ne regrette pas celui qu'elle exerce depuis 20 ans. L'expérience est là, tout comme le plaisir d'en faire un bon usage. Un client demande la revue des *Métiers d'art du livre*, autant dire un titre d'initié, et voilà que Francine lui remet l'exemplaire entre les mains dans les secondes qui suivent. Plus qu'une mémoire spatiale, une sorte d'osmose entre Francine et son environnement quotidien permet cette magie.

Confrontée aux mêmes problèmes que les autres diffuseurs, elle a « baissé les rideaux » sans hésitation pendant 5 jours. « J'aurais bien voulu bloquer les centres de la SPPS, mais mes jambes ne suivent plus » regrette-t-elle.

La vente des journaux est exposée aux aléas du petit commerce. Ainsi, la fermeture de l'hôpital Laennec il y a 4 ans et la disparition des services postaux dans la rue de Sèvres ont amputé son chiffre d'affaires de 30 %.

Une situation qui en aurait découragé plus d'un quand les conditions de travail et de rémunération ne ressemblent en rien à des privilèges. Seulement, l'amour du « papier » et son optimisme naturel font que Francine n'a pas l'esprit à renoncer. Un trait de caractère commun à son amie Gisèle Duchamp sur laquelle elle ne tarit pas d'éloges : « Elle est géniale ! Elle nous a

souvent retiré une épine du pied. C'est une battante, très fine ; en deux mots : la ténacité avec le sourire ! ».

Les lecteurs aussi peuvent garder le sourire, la vente des journaux est entre de bonnes mains !

Bouillonner : de *bouillon* désignant le lot d'inventus des journaux, un des soucis de nos diffuseurs.

Jean Rouaud : écrivain, prix Goncourt en 1990 pour son roman « les Champs d'honneur ».

SPPS : Société Paris Presse Services, filiale à 100 % des NMPP qui a remplacé l'ex Paris Diffusion Presse (PDP). La SPPS, constituée de 4 centres d'exploitation, fournit les journaux aux 1 370 diffuseurs de Paris et 11 communes de proche banlieue.

SNDP : le Syndicat national des Diffuseurs de Presse a été créé après la dernière guerre. D'abord affilié à la Fédération des Travailleurs des Industries papetières, il est maintenant rattaché à la FILPAC, Fédération des salariés des Industries du Livre, du Papier et de la Communication (issue de la fusion de la fédération du Livre et de la fédération du Papier en 1986).

SNLP : Syndicat national de la Librairie et de la Presse. Conseil Supérieur des Messageries de la Presse (CSMP), dont le rôle est défini par l'article 17 de la loi Bichet, doit notamment veiller à la bonne application de celle-ci.

Loi Bichet : du nom du ministre de l'information de l'époque, cette loi du 2 avril 1947 fixe le cadre de la distribution de la presse suivant les principes d'égalité et d'impartialité dans le traitement des journaux et des publications périodiques.

Michel Pavard

Qui sont les diffuseurs de presse ?

Les diffuseurs sont des agents de la vente de la presse dont la mission principale est de vendre les quotidiens et magazines qui leurs ont été fournis par les 200 dépositaires (grossistes) répartis sur le territoire national.

Pour Paris et 11 villes de proche banlieue, les journaux leur seront fournis par la SPPS.

On dénombre environ 30 000 points de vente sur l'ensemble du territoire national. Mais il en existe différents types :

- les magasins dits *traditionnels* qui ont pour activité principale la vente de la presse et accessoirement, la librairie, la papeterie, le tabac, le loto... Parmi ces magasins au nombre d'environ 15 000, on trouve :

- 1 300 Maisons de la Presse et Mag-Presse ;

- 720 kiosques répartis dans 11 villes dont 296 à Paris. Ils étaient encore 372 il y a 5 ans ; ces kiosques sont gérés en majorité par l'Administration d'Affichage et de Publicité (AAP), filiale des NMPP qui en assure la fabrication, l'installation et la maintenance ; le kiosquier en assure, en tant que commerçant indépendant, l'exploitation commerciale.

L'implantation d'un kiosque ou d'un barnum (guérite) est soumise à l'autorisation de la municipalité.

C'est la Commission professionnelle des kiosquiers (CPK), composée de syndicats de kiosquiers, de représentants des éditeurs et des messageries, sous la présidence d'un élu municipal, qui supervise cette gestion et est consultée pour l'attribution des kiosques.

Mais à partir du mois de juillet prochain, la gestion actuelle en régie directe par la mairie de Paris devrait passer à l'AAP par une Délégation de Service public (DSP).

- 2 800 points de vente proches de grandes et moyennes surfaces ou en rayons intégrés ;

- 785 Relay H, filiale de Hachette Distribution Service (HDS) ; ces magasins sont répartis essentiellement dans des concessions (SNCF, RATP, aéroports, etc.) ;

- Il existe environ 9 000 points de vente suppléatifs (petits commerces, stations service, etc.).



Pour l'Europe des travailleurs

C'est avec une profonde satisfaction que le Bureau du SGLCE a reçu le résultat du référendum sur le projet de traité constitutionnel européen. Au-delà d'un résultat sans appel qui doit être respecté par tous les représentants des Français qui agissent au sein des institutions européennes, la mobilisation des électrices et des électeurs autour des enjeux d'avenir de la construction européenne a confirmé l'importance des attentes en faveur d'une véritable Europe sociale.

En rejetant le modèle ultralibéral inscrit au cœur du projet de constitution, les Français n'ont pas rejeté l'Europe.

C'est après un vrai débat démocratique que des millions de salariés, en particulier, chez les jeunes, les ouvriers et les employés, se sont pro-

noncé en faveur d'un rejet motivé, conscient et constructif. Ils souhaitent une autre Europe.

Ce qui s'est fortement exprimé dans le débat sur la constitution européenne porte d'immenses attentes sociales concernant les politiques de l'Union européenne. Aujourd'hui, dans tout le pays, d'autres logiques sont attendues. Ces attentes sont incompatibles avec la déréglementation sociale inscrite dans les directives sur les services (Bolkestein) et sur le temps de travail élaborées par la Commission européenne.

Dans ce contexte, le SGLCE entend maintenir son implication pour la mobilisation des salariés de la Communication en Ile-de-France en faveur d'un modèle social européen construit à partir de garanties et de droits sociaux de haut niveau.

Aussi, dans la continuité de ses participations aux Euromanifestations de Nice, Rome et Bruxelles, le SGLCE, avec la CGT, poursuivra en Europe, comme en France, ses actions syndicales d'information et de mobilisation en faveur des revendications des salariés du Livre et de la Communication écrite pour une Europe des travailleurs démocratique, solidaire et sociale.

Après le scrutin du dimanche 29 mai, à propos duquel la Commission exécutive du SGLCE s'était prononcée pour un « Non » syndical à la constitution pour l'Europe, le Bureau syndical appelle les salariés de la Communication à s'organiser autour de leurs revendications afin que, concrètement, les choses changent. Le SGLCE est là pour vous, pour vos droits et vos préoccupations.

FRANCÉDIT (Vitry)

Avec plus de 70 % des votants, la liste CGT a remporté haut la main, les élections pour le renouvellement de la délégation unique du personnel. Bénéficiant de l'appui du syndicat, la nouvelle équipe s'est engagée à développer l'activité syndicale dans l'entreprise pour l'intérêt de tous les salariés, que ce soit pour les activités sociales et culturelles du Comité d'entreprise, les salaires, les conditions de travail ou la formation professionnelle.

Bonne chance à Cécile et ses camarades !

ICT

Située à Villejuif et spécialisée dans la presse hippique, ICT compte une quarantaine de salariés. Il a fallu l'intervention du syndicat pour que l'employeur, très hostile à la présence d'un quelconque syndicat à l'entreprise, finisse par accepter l'organisation des élections de délégués du personnel au mois de mai dernier.

Les deux candidats (un titulaire et un suppléant) présentés par notre syndicat ont été élus. Ils ont pour tâches : la revendication salariale, l'amélioration des conditions de travail, le paiement des heures supplémentaires et l'arrêt de l'annualisation imposée par la direction.

BROFASUD

Après la signature du protocole d'accord préélectoral par notre syndicat, la direction de l'entreprise, fidèle à sa tradition antisyndicale, a poussé deux salariés dits « indépendants » à se déclarer candidats bien avant le premier tour qui est réservé aux organisations syndicales. Les pressions exercées directement sur les candidats CGT, les menaces et le climat de peur instauré par la direction n'ont pas encouragé les salariés à voter massivement. Le quorum n'étant pas atteint, un deuxième tour a été alors organisé. Et la « surprise du patron » a été de refuser la liste des candidats CGT sous un faux prétexte, suite à quoi le Tribunal d'instance, à la demande de notre syndicat, a annulé les élections et a condamné la direction à les réorganiser. Cela se fera à la rentrée ! Rendez-vous donc au mois de septembre !

ROTO 93

Au mois d'avril dernier, a eu lieu le renouvellement des délégués du personnel à ROTO 93, anciennement les ROTOS DE L'ILE-DE-FRANCE.

Les quatre candidats (deux titulaires et deux suppléants) que notre syndicat a présentés ont été élus dès le premier tour recueillant près de 60 % des votes. Ce résultat est la conséquence du bon climat social qui règne à l'entreprise ainsi que de la vigilance et du dynamisme de nos camarades qui animent la vie syndicale à ROTO 93.

Ali Msaoura

RENFORCEMENT

Une campagne de renforcement tout azimut a démarré en direction des entreprises inorganisées. Après la tenue du stage « référent » au mois de mars dernier, plusieurs camarades se sont impliqués directement dans cette activité essentielle pour l'avenir de notre syndicat.

Que ce soit autour du tract pour « la syndicalisation » ou celui de la défense de la convention collective du Labeur, ce sont des centaines d'exemplaires qui ont été distribués à :

- EXACOMPTA (Paris) : + de 200 salariés
- DÉJÀ (Garges) : 70 salariés
- ETP (Saint-Cloud) : 200 salariés
- INTER ROUTAGE (Aubervilliers) : 150 salariés
- QUÉBÉCOR (Torcy) : 200 salariés
- ROTO FRANCE IMPRESSION (Lognes) : 180 salariés
- IMPACT GRAPHIC (Gennevilliers) : 60 salariés
- ÉDIPOSTE (Fleury Mérogis) : 150 salariés

L'accueil des salariés est intéressé dans la plupart des cas. Ils manifestent avec spontanéité leur mécontentement concernant les salaires et les conditions de travail. Ils expriment également leurs différentes attentes quant à la présence éventuelle de la CGT dans leurs entreprises.

D'ores et déjà, quelques adhésions ont été réalisées à ROTO FRANCE IMPRESSION qui fait partie maintenant du Groupe MAURY. Un délégué syndical a également été désigné. Il y a eu d'autres contacts prometteurs avec des salariés d'EXACOMPTA ainsi que des adhésions à INTER ROUTAGE.

Ali Msaoura



SGLCE ET L'INTERPRO

Dans les prochains mois, de nombreuses structures syndicales de la CGT vont tenir leur congrès. La première d'entre elles, notre Confédération, vient après la décision de la commission exécutive confédérale de lancer la préparation de son prochain congrès. Ce 48^e congrès des syndicats CGT se tiendra donc à Lille du 24 au 28 avril 2006. Bien évidemment, le SGLCE, qui tiendra son propre congrès les 8, 9 et 10 décembre 2005, préparera et participera à cet important rendez-vous de tous les syndicats et organisations de la CGT.

L'article qui suit illustre l'implication de notre syndicat régional aux niveaux territorial et interprofessionnel de l'activité syndicale. En effet, le SGLCE, implanté dans huit départements, compte dans ses sections syndicales d'entreprise de nombreux adhérents qui militent également au sein des organisations interprofessionnelles comme les unions locales et départementales d'Ile-de-France.

A travers le compte rendu d'une assemblée générale des adhérents de l'imprimerie du Monde à Ivry-sur-Seine, où il a été notamment question du congrès de l'Union départementale des syndicats CGT du Val-de-Marne et de l'activité syndicale dans ce département, cet article illustre un aspect trop peu connu de notre activité.

Introduction au débat

« Le congrès de l'Union départementale du Val-de-Marne se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 juin au Palais des Sports de Créteil.

Ce débat préparatoire a pour but de coller au plus près des exigences, des revendications, des aspirations des syndiqués CGT du Val-de-Marne.

Un congrès est toujours un moment fort de débat, d'écoute, de partage. Nous devons étudier ce qu'il convient de faire évoluer ou de changer et ce sur quoi nous voulons axer notre activité ces prochaines années.

C'est au terme des débats que se prennent les résolutions qui auront pour but de tracer notre route jusqu'au prochain congrès.

Quelques mots sur le paysage social dans ce pays : des rassemblements, des cérémonies ont eu lieu un peu partout en Europe pour commémorer la victoire sur le nazisme et sa capitulation le 8 mai 1945. N'oublions pas à quel point le régime hitlérien a été destructeur de vies humaines, jeunes ou moins jeunes, juifs, communistes, résistants, homosexuels et bien d'autres ont été la cible de cette barbarie.

Notre liberté, nous la devons à des gens qui ont sacrifié la leur.

Le gouvernement, au plus bas dans les sondages, a pourtant le vent en poupe. Après être passé en force sur la réforme des retraites, celle de l'assurance maladie, il ignore la mobilisation des étudiants contre la réforme Fillon, décrète que le lundi de Pentecôte sera travaillé gratuitement sous prétexte d'une journée de solidarité aux personnes âgées. Des salariés luttent contre le démantèlement de leur entreprise, pour des augmentations salariales ou pour leur dignité au travail.

Ce gouvernement, aiguillé par le Medef, met tout en œuvre pour que les riches le soient encore plus et que les pauvres le soient également encore plus.

Pour preuve, les salariés de Carrefour sont payés 900 euros par mois alors que leur directeur général vient se s'octroyer, à 59 ans, un complément de retraite de 209 millions d'euros et une indemnité de 9,8 millions d'euros.

Les PDG des groupes français ont globalement enregistré une progression de 10 % de leur rémunération en 2003. Pour certains ce seuil dépasse même les 20 %. Pendant ce temps, le patronat opte pour la mise en concurrence des salariés, pour la mise en place de plans sociaux ou de licenciements, utilise le chantage

et la peur en brandissant l'arme de la délocalisation. Tous les salariés sont confrontés à ces situations, qu'il s'agisse des grandes entreprises ou des PME et PMI, du public comme du privé.

Le Traité constitutionnel qui nous est proposé aujourd'hui ne répond pas à nos attentes mais confirme une politique ultra libérale, la libre concurrence des hommes et des services, la privatisation des services publics.

L'actualité concrétise nos craintes lorsqu'un patron n'hésite pas à proposer à ces ouvrières d'aller travailler en Roumanie pour 110 euros par mois.

En presse et dans le labeur, nous ne sommes pas épargnés :

- l'annuaire téléphonique qui était fabriqué à l'Imprimerie nationale est maintenant réalisé en Espagne et en Grande-Bretagne,
- les journaux gratuits font concurrence aux journaux payants,
- le labeur fait concurrence à la presse...

L'Europe que l'on nous propose ne correspond pas à nos valeurs. Nous sommes porteurs d'une Europe sociale, solidaire et de paix entre les peuples.

Pour résister aux mauvais coups, voire obtenir des avancées sociales, les salariés n'ont d'autres solutions que de s'organiser.

En la matière, il nous reste beaucoup à faire. Le plan de syndicalisation lancé par notre confédération ne doit pas être une initiative prise à la légère.

Quelques chiffres significatifs dans notre département.

- Le taux de syndicalisation CGT dans le Val-de-Marne, tous secteurs confondus, est de 4,3 %.

Dans le secteur privé

- Commerce : 81 099 salariés, 1 628 syndiqués = 2,01 %

- Construction : 31 802 salariés, 675 syndiqués = 2,12 %

- Métallurgie : 25 249 salariés, 726 syndiqués = 2,88 %

- Dans le secteur public
- Services publics : 37 210 salariés, 2 785 syndiqués = 7,48 %

- Éducation : 23 312 salariés, 230 syndiqués = 0,99 %

- Santé : 38 490 salariés, 2 482 syndiqués = 6,45 %

- Transports : 18 929 salariés, 3 072 syndiqués = 16,23 %

Même si nous constatons une augmentation de la syndicalisation de 0,97 %, ces chiffres démontrent à quel point la marge de non syndiqués reste importante.

Nous devons en faire une question majeure, d'autant plus que la CGT a un capital confiance important,

nous le constatons lors des élections professionnelles ou prud'homales.

Vouloir faire une courte introduction ne permet pas d'aborder tous les sujets mais le débat doit être l'occasion d'une discussion large et précise sur nos attentes.

Une distribution de tract aura lieu demain matin et demain après-midi destiné à la syndicalisation des salariés du Commerce.

Deux rassemblements auront lieu prochainement : le 16 mai à 11 h 00 (lundi de la Pentecôte) devant la Préfecture du Val-de-Marne et le 26 mai à 10 h 00 à Créteil pour la défense et le développement des services publics.

Après cette introduction, un débat a eu lieu en présence de la secrétaire de l'UD, Frédérique DUPONT.

Le 1^{er} sujet abordé a été celui de la syndicalisation.

Le Commerce s'est largement déployé dans le département et doit faire partie de nos priorités concernant la syndicalisation. Pas de recette miracle, mais un engagement militant pour aller au-devant des salariés semble être une partie de la solution.

Le 2^e sujet abordé a été celui de la nouvelle répartition des cotisations syndicales. Nous avons réaffirmé que le SGLCE n'avait plus à prouver son engagement interprofessionnel. Notre syndicat regroupe l'ensemble des salariés de la Communication écrite ; sa contribution est régionale, fédérale et confédérale.

A l'imprimerie du Monde, nous avons des élus à la commission exécutive de l'UL et de l'UD, des conseillers prud'homaux et des conseillers du salarié.

Toutes ces implications nécessitent des moyens certes humains, mais aussi financiers.

La nouvelle répartition, telle qu'elle est proposée, aurait comme conséquences de réduire la présence des militants du SGLCE, mais aussi d'amputer une grande partie de l'activité CGT.

Le 3^e et dernier sujet a porté sur le projet de Traité constitutionnel européen.

La surmédiation des débats internes à notre organisation a amené Frédérique DUPONT à retracer le plus fidèlement possible la position de la Confédération qui a fait sien la déclaration du CCN de février dernier appelant au rejet du Traité. »

Ce débat s'est poursuivi autour d'un pot fraternel.

Didier Lourdez

NDLR : le débat doit être resitué dans le contexte de la mi-mai, donc avant le scrutin sur la Constitution européenne.

Chêne Cazèles - Art Hélio

Aujourd'hui, Eurogravure est leur descendant, suite à la réunion de l'établissement d'Arcueil et du personnel d'Héliosam à Montreuil ; l'entreprise appartient désormais au groupe allemand Janost.

Avec la réunion de ces deux entreprises, les 77 salariés étaient appelés à élire leurs représentants à la délégation unique.

La CGT est l'organisation majoritaire auprès des salariés ; elle a obtenu une moyenne de 46 voix sur 65 suffrages exprimés. Pourtant, grâce à la législation en vigueur, cette représentativité se retrouve bafouée par le truchement des alliances, notamment au niveau du secrétariat du CE.

La direction a donc choisi le secrétaire du CE qui lui poserait, sans doute, le moins de difficultés ; son choix devait se faire entre la CGC et la CGT. Malgré des échanges avec les représentants de toutes les organisations syndicales, la direction et le second syndicat représentant des ouvriers et employés ont fait élire le représentant de la CGC comme secrétaire du CE.

Déçus, mais prêts à affronter cette réalité, les élus CGT considèrent que c'est avec les salariés qu'il faut mener l'orientation syndicale, que ce soit au CE, avec les DP ou avec le CHSCT. Déjà, des problèmes sont soulevés sur le fonctionnement du CE, où la direction semble pratiquer la douche écossaise sur la CGT. Pour les élus du SGLCE, c'est l'intérêt des seuls salariés qui doit guider leur activité, en concertation avec les autres organisations syndicales qui, elles aussi, doivent prendre toute leur place, mais rien que leur place.



Compte-rendu de la réunion de la Commission exécutive du lundi 27 juin 2005

Présents :

Gilbert Bonhomme, Michel Burguière, Jacques Durin, Cyril Elbaz, Gilles Férygnac, Jean-Michel Floret, Thierry Fronty, Laurent Joseph, Laurent Jourdas, Christian Laignier, Jean-Yves Lesage, Yves Maisonneuve, Jean-Philippe Maréchal, Ali Msaoura, Martial Nadal, Marc Norguez, Michel Pavard, Jean-François Ropert.

Délégués syndicaux :

Laurent Bultel, Jean-Paul De Sousa, Carl Pfeiffer, Daniel Leduc.

Excusés :

Pascal Akoun, Alain Le Corre, Bruno Rivet.

Le rapport d'activité a été adopté et sera publié dans le Livre parisien et sur le site. Les camarades en charge de ce document pourront recevoir les compléments que les adhérents souhaiteraient voir intégrer.

La Commission exécutive donne son aval pour la création d'un forum interactif d'ici aux assemblées générales dans les entreprises et au congrès. Elle engage le débat sur le rapport d'orientation.

Doit-on s'engager vers la création de 3 syndicats professionnels dans le secteur de la communication écrite (un syndicat du préresse, des imprimeries et de la distribution), comme l'a proposé la CSTP ou bien développer le Syndicat du Livre sur les bases d'un fonctionnement fondé sur les secteurs d'activité économique et/ou des sections d'entreprise ? Les ouvriers du Livre seront-ils mieux défendus dans une seule structure rassemblée ou bien dans des syndicats cloisonnés ?

Le débat tourne autour des expériences de chacun. L'histoire nous a montré que le patronat utilisait la division pour affaiblir les travailleurs et que la multiplicité des interlocuteurs CGT (notamment en presse) n'est pas un élément de force, y compris au sein d'une coordination. Le risque existe toujours d'opposer les structures entre elles, donc les syndiqués entre eux.

D'ailleurs, dans d'autres secteurs (comme le Labeur) où il existe la pluralité syndicale, on remarque que les clivages syndicaux et que les divisions freinent les conquêtes sociales.

En conséquence, la multiplicité

des structures n'est pas une solution pour promouvoir la défense des intérêts collectifs.

Dans ces conditions, toute tentative d'affaiblissement du SGLCE est un affaiblissement de la Convention collective de la presse parisienne. La mise en place de 3 syndicats, non seulement sonnerait la fin du SGLCE puisque ses forces seraient diluées dans 3 structures mais, pire encore, cela donnerait la possibilité au patronat de s'attaquer secteur par secteur au statut des salariés de la presse pour aboutir à sa disparition.

De plus, la multiplicité des structures contribuerait à accélérer le processus d'« évaporation » des ouvriers du Livre.

Le premier exemple est ce qui se passe en préresse où il y a 4 syndicats CGT sur ce même secteur (Correcteurs, CSTP, SGLCE et SNJ CGT).

On aurait pu estimer que chaque spécificité garantit une défense de haut niveau des salariés de chaque métier dans ce secteur.

Non seulement ce sont dans ces secteurs que la syndicalisation est la plus faible mais en plus, dans le passé, le décloisonnement professionnel n'a pu se faire en raison des structures de chacun. C'est justement sur ce secteur que le patronat pèse le plus pour que disparaisse le statut des ouvriers du Livre.

Ainsi, l'harmonisation du statut du préresse permettrait de répondre à une exigence d'unité dans ce secteur pour aller à la syndicalisation et éviter la perte du statut.

Mais les forces syndicales s'affaiblissent énormément dans ce secteur et le projet d'un seul syndicat du préresse n'est pas une réponse

suffisante pour garantir le statut des ouvriers du Livre.

Cela permet de créer une unité de façade quand les prétentions patronales sont inacceptables mais force est de constater que les identités propres à chacun freinent l'action commune puisque chacun défend ses propres intérêts.

La section NMPP ne s'engagera pas dans un syndicat de la distribution parce que les salariés de l'entreprise sont couverts par la Convention collective de la presse et non par une convention maison et se situe dans une logique industrielle et sociale plus vaste.

Dans le cadre d'une vaste offensive patronale sur la convention collective, il sera plus facile de répondre globalement de la fabrication à la distribution si tous les travailleurs sont régis par le même socle conventionnel plutôt que de défendre chacun un bout de convention collective.

Les camarades regrettent de devoir aller au tribunal une nouvelle fois pour la désignation du représentant syndical au CHSCT faute d'accord politique avec le syndicat CGT SPPS. Enfin, le basculement des salariés de SPPS d'ici 2006 vers les NMPP n'est pas sans poser de problèmes et une réunion avec le collectif aura lieu prochainement.

L'objectif du congrès sera bien de créer un syndicat rassemblé et pour tous, pour défendre un statut du travail salarié, de la création à la distribution.

Cyril ELBAZ

Il est rappelé que le compte rendu est un résumé de la discussion libre et franche qui n'engage pas le point de vue du rédacteur.

